

**TRANSCRIPTION/TRANSCRIPTION
BRIEFING/MISE À JOUR**

Transcription prepared by Media Q Inc. exclusively for Public Health Agency of Canada

Transcription préparée par Media Q Inc. exclusivement pour l'Agence de la santé publique du Canada

DATE/DATE : Le 22 mars 2020 16 h 30 (HE)

LOCATION/ENDROIT : Téléconférence, OTTAWA (Ontario)

PRINCIPAL(S)/PRINCIPAUX : D^r Howard Njoo, sous-administrateur en chef de la santé publique du Canada
Heather Jeffrey, Affaires mondiales Canada
Stephen Johnson, Emploi et Développement social Canada
Calvin Christianson, Agence des services frontaliers du Canada
Patrick (non identifié), ISDE

SUBJECT/SUJET : L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) tient une séance d'information technique quotidienne sur la COVID-19 à l'intention des parlementaires avec l'administrateur en chef adjoint de la santé publique, Howard Njoo.

Téléphoniste : Good afternoon ladies and gentlemen.

Bonjour mesdames et messieurs. Bienvenue à la séance d'information technique à l'intention des parlementaires sur la COVID-19.

Welcome to the technical briefing to parliamentarians on COVID-19.

À vous la parole, Mme Lavoie.

Please go ahead.

Marlene Lavoie : Merci. Joining us today are the following departments and agencies: Employment and Social Development Canada, Service Canada, Global Affairs Canada, Canada Border Services Agency, Public Safety, Indigenous Services, Innovation, Science and Economic Development.

Les ministères et organismes suivants se joignent à nous aujourd'hui : Emploi et Développement social Canada, Service Canada, Affaires mondiales Canada, Agence des services frontaliers du Canada, Sécurité publique, Services aux Autochtones, Innovation, Sciences et Développement économique.

Please note that callers will be permitted one question. We would ask that you keep the question to around 60 seconds as there are many callers on the line who wish to have a chance to ask their questions.

Veillez noter que vous pouvez poser une question à la fois. Nous vous demandons de limiter la question à environ 60 secondes, car il y a de nombreuses personnes en ligne qui souhaitent avoir la possibilité de poser leurs questions.

Please identify yourself and inform us which riding you represent.

Veillez vous identifier et nous préciser la circonscription que vous représentez.

I would now like to turn the meeting over to Dr Howard Njoo, Deputy Chief Public Health Office of Canada.

J'aimerais maintenant céder la parole à D^r Howard Njoo, sous-administrateur en chef de la santé publique du Canada. À vous la parole D^r Njoo.

D^r Howard Njoo : Okay, merci.

Merci Marlene. Bonjour à tous. Je vais faire une très brève mise à jour sur le nombre de cas dans le monde et au Canada. Comme vous pouvez l'imaginer, les chiffres changent rapidement, alors je vais vous donner les données les plus récentes dont nous disposons.

So globally, there are over 318,000 cases in over 185 countries. And as of noon Eastern time, today in Canada, there were 1,388 cases reported, including 19 deaths. Of note also, there's been over 92,000 people who have been tested for COVID-19 in Canada, for which test results are available.

En français, à l'échelle mondiale, il y a plus de 318 000 cas dans plus de 185 pays. À midi aujourd'hui, au Canada, il y avait 1 388 cas et 19 décès, et plus de 92 000 personnes avaient subi un test de dépistage de COVID-19.

Pour gagner du temps, je vais maintenant passer aux questions. Merci.

Téléphoniste : Thank you. Merci. Ladies and gentlemen, mesdames et messieurs, nous allons maintenant passer à la période des questions.

Nous allons maintenant passer aux questions par téléphone. Si vous avez une question et que vous utilisez un téléphone avec la fonction haut-parleur, nous vous prions de soulever votre combiné avant de peser sur une touche.

Si vous avez une question et vous utilisez un téléphone mains libres, s'il vous plaît soulevez le combiné avant d'effectuer votre sélection. Si vous désirez poser une question, appuyez sur les touches *1 de votre clavier téléphonique.

If you have a question, please press *1 on your telephone keypad, and you may cancel your question if you wish, by dialling the pound sign.

Vous pouvez annuler votre question si vous voulez, en appuyant sur le dièse. S'il vous plaît, appuyez sur *1 maintenant pour poser une question.

Veillez appuyer sur *1 si vous avez une question.

La première question nous est posée par Marty Deacon. Allez-y, la parole est à vous!

Sen. Marty Deacon : Merci. C'est Marty Deacon. Sénatrice. Je profite de l'occasion pour remercier chacun d'entre vous pour les séances d'information quotidiennes et certainement pour le travail collectif qui se fait à un rythme assez rapide.

Aujourd'hui, ma question s'adresse à vous, monsieur, et à la ministre de la Santé. Nous sommes bien sûr très préoccupés par la santé mentale et physique de tous les Canadiens. Aujourd'hui, je veux me concentrer sur quelque chose qui n'est peut-être pas considéré comme une priorité; il s'agit des athlètes paralympiques et olympiques qui font de leur mieux à l'échelle mondiale pour représenter leur pays et se préparer aux Jeux olympiques et paralympiques qui doivent encore commencer le 24 juillet.

Eh bien, les possibilités de s'entraîner en toute sécurité en respectant les mesures d'éloignement physique deviennent de plus en plus difficiles partout dans le monde, et le Comité international olympique (CIO) a fait une annonce ce matin qui est différente de ce qui s'est passé au cours des derniers jours et de la dernière semaine. Au Canada, nous continuons de communiquer avec nos athlètes, nos entraîneurs et leurs familles. À la lumière de l'annonce la plus récente faite ce matin par le CIO, celui-ci examine les ajustements possibles aux événements ou le report des Jeux olympiques et paralympiques dont l'ouverture est prévue pour le 24 juillet.

Aujourd'hui, j'aimerais demander à l'honorable ministre de la Santé si elle est en mesure de répondre, pardon, de demander à l'Organisation mondiale de la santé de fournir aux représentants canadiens du CIO les données probantes dont elle dispose pour confirmer que les Jeux pourraient se dérouler en toute sécurité et conformément aux lignes directrices de l'OMS en matière de contrôle de la propagation de la COVID-19? Et surtout, il faut savoir s'il y a des preuves que les athlètes peuvent continuer à s'entraîner de façon à respecter toutes les lignes directrices et restrictions mises en place pour endiguer la propagation de la COVID-19.

Nos athlètes et nos fédérations sportives assument leurs responsabilités et accordent la priorité à la santé mondiale. Sans cette information, nous devons prendre des décisions fondées sur des données et des renseignements incomplets. Merci, cette information est nécessaire immédiatement et nous souhaitons l'avoir dans les plus brefs délais.

D^r Howard Njoo : D'accord. Merci beaucoup pour votre question. Je ne peux pas, je ne peux certainement pas parler au nom de notre ministre de la Santé, et cette question pourrait certainement lui être adressée directement. Pour être honnête, et je parle simplement en tant que médecin de santé publique, je n'ai aucun doute, en me fondant sur le travail que j'ai fait avec mes collègues au Canada et à l'étranger, je peux vous dire très franchement que la situation a évolué. En fait, à l'heure actuelle, en raison de la pandémie mondiale, les gouvernements prennent des mesures extraordinaires pour des raisons de santé publique et d'autres considérations partout dans le monde, y compris ici au Canada.

Je comprends que les Jeux olympiques sont encore dans plusieurs mois, vous avez parlé du 24 juillet, et je suis un grand amateur de sport. J'adore regarder les sports, mais regardez ce qui s'est passé même dans les ligues sportives ici en Amérique du Nord, je parle des quatre principaux sports : la saison est suspendue dans la NBA et la LNH. Qui sait, elle le sera probablement dans le baseball et ailleurs. Tout ce que je peux dire, c'est que les experts du monde entier ne s'attendent pas à ce que la pandémie de COVID-19 se termine en quelques mois. Par conséquent, comme la D^{re} Tam l'a également mentionné lors d'un point de presse précédent, le conseil donné actuellement aux Canadiens consiste à éviter les voyages non essentiels à l'extérieur du Canada. Et je dirais que je ne qualifierais pas les Jeux olympiques de déplacements essentiels. C'est tout ce que je peux dire pour le moment.

Merci. Question suivante.

Téléphoniste : Thank you. The next question is from, la prochaine question vient de Yonah Martin. À vous la parole. Please go ahead.

Sen. Yonah Martin : Merci. Sénatrice Yonah Martin en Colombie-Britannique. Merci encore une fois à tous de nous donner cette occasion.

Ma question est en fait liée à quelque chose qui a été soulevé hier par le député Marc Dalton. Elle portait sur les orphelins adoptés par des familles canadiennes. J'ai plus d'information et j'ai une question précise sur ces cas. Il s'agit donc d'un processus pluriannuel, comme vous pouvez l'imaginer, et maintenant que tout est terminé et ce qu'il faut faire, c'est amener les enfants à Port-au-Prince, où un vol est offert par Air Transat. Le dernier vol décollera le 29 mars. Il y aura peut-être d'autres vols, mais il s'agit ici d'un vol commercial. Le 25 mars, c'est dans quelques jours, mais le 29 mars, c'est dans une semaine.

Ma question est donc la suivante : dans la mesure où les gens sur le terrain en Haïti peuvent amener les enfants à l'ambassade du Canada à Port-au-Prince, en ce qui concerne certains des documents qui prennent habituellement un peu plus de temps, le gouvernement canadien renoncera-t-il au processus requis pour laisser au moins les enfants venir au Canada, parce qu'ils sont des enfants de Canadiens? Ils n'ont pas tous

le même âge. Y a-t-il une personne-ressource ou un numéro pour l'ambassade du Canada à Port-au-Prince afin d'aider à réunir ces familles? Il s'agit déjà d'un processus qui s'échelonne sur plusieurs années, et les parents craignent beaucoup de laisser les enfants en Haïti, car le système de santé, comme vous le savez, est très dévasté et que les risques pour ces enfants sont très élevés.

Je me demande donc s'il y a un numéro de téléphone ou une personne à l'ambassade du Canada en Haïti ou s'il y a quelqu'un à Affaires mondiales Canada qui est au courant de la situation de ces enfants adoptés par des familles canadiennes. C'est donc la question que je pose est en lien avec celle que Marc Dalton a posée hier.

D^r Howard Njoo : D'accord, merci beaucoup. Je vais céder la parole à ma collègue d'Affaires mondiales Canada. Merci.

Heather Jeffrey : Bonjour. Je m'appelle Heather Jeffrey, et je représente Affaires mondiales Canada. Je vais donc faire un suivi de mon côté. En fait, les documents relatifs à la capacité de ces enfants d'entrer au Canada sont fournis par IRCC et, bien que l'ambassade soit le point où ces documents peuvent être recueillis, ce n'est pas nécessairement l'ambassade qui a cette autorisation. Je m'engage donc à trouver une personne-ressource pour vous et nous transmettrons les renseignements pertinents par d'autres moyens pour que vous sachiez avec qui communiquer précisément sur ces questions. Ensuite, l'ambassade pourra faciliter le transfert d'information.

D^r Howard Njoo : D'accord. Merci beaucoup Heather. Question suivante.

Téléphoniste : The next question is from, la prochaine question vient de Marc Dalton. À vous la parole. Please go ahead.

Marc Dalton : Oui, merci beaucoup. J'aimerais poser quelques questions au sujet du rapatriement, et plus précisément sur les mesures d'Affaires mondiales Canada pour aider les Canadiens à revenir des navires de croisière, y compris le Norwegian Jewel et le Holland America? Sommes-nous en contact avec eux? Sommes-nous en contact avec les citoyens canadiens là-bas? Je sais qu'un navire, le Norwegian Jewel, va (inaudible), l'une des hélices ne fonctionne plus et donc (inaudible).

Il y a aussi un certain nombre de Canadiens au Honduras et au Pakistan. Il s'agit de trois destinations. Et enfin, si vous me permettez d'ajouter ceci, quelles orientations donnons-nous aux refuges? Je sais qu'il y a une préoccupation en raison du nombre de personnes qui s'y trouve. Est-ce que nous donnons des directives claires sur la manipulation des aliments, les barrières de séparation, etc.? Merci.

D^r Howard Njoo : D'accord. C'est encore Howard Njoo. Je vais laisser Affaires mondiales Canada répondre à la première partie de la question.

Heather Jeffrey : Bonjour, c'est Heather. Il y a de nombreux bateaux de croisière. Nous surveillons en fait 115 navires de croisière qui ont des Canadiens à bord. On estime qu'il y a encore 4 700 Canadiens à bord de navires de croisière. Bien sûr, nous avons conseillé aux Canadiens de ne pas faire de croisières en ce moment, mais pour ceux qui sont là, nous avons toute une unité ici qui travaille à répondre à leurs questions. Lorsqu'ils arrivent au port, nous travaillons avec les croisiéristes qui ont la responsabilité de rapatrier les passagers. En général, ils nolisent des vols. Nous nous efforçons de faciliter le transport et d'autres dispositions à l'arrivée au Canada, et nous travaillons avec les entreprises de croisières pour nous assurer que les itinéraires qu'elles planifient permettent réellement aux passagers de rentrer.

Dans la plupart des cas que nous surveillons, il n'y a pas de cas confirmés à bord du navire. C'est simplement des craintes que nous voyons dans différents ports. Nous avons donc toute une gamme d'interventions différentes. Nous menons des activités diplomatiques pour convaincre les villes portuaires de recevoir ces navires et de permettre aux passagers de rentrer chez eux. Nous avons donc eu quelques succès cette semaine en ce qui concerne les navires qui étaient en service à (inaudible). Il y en a un autre qui s'en vient à San Diego. Le rapatriement est en cours à partir du Cap, du Norwegian Spirit, et le MSC (inaudible) qui arrive à Marseille. Nous avons donc un outil de suivi élaboré. Nous faisons des suivis et nous essayons de faire savoir aux passagers que nous travaillons avec des pays aux vues similaires avant l'arrivée des Canadiens au port pour les ramener chez eux.

Donc, à l'heure actuelle, notre approche semble mieux fonctionner. Je pense que ces entreprises sont maintenant plus sensibles aux demandes et aux défis qui se posent, et nous travaillons en étroite collaboration avec elles chaque jour.

Pour ce qui est du Honduras, c'est l'une des destinations pour lesquelles nous collaborons avec les transporteurs canadiens pour ramener des gens chez eux. En général, les transporteurs travaillent avec nous pour aller dans ces endroits et nous nous chargeons des interventions diplomatiques pour faire en sorte que les pays qui ont fermé leurs frontières permettent à ces vols d'atterrir afin que nous puissions rapatrier des Canadiens. Donc, pour le Honduras, nous travaillons avec Air Transat et nous nous attendons à ce qu'une annonce soit faite sous peu au sujet du calendrier des vols qui auront lieu cette semaine.

Et il y aura aussi des horaires pour toutes les autres destinations dont le ministre Champagne a déjà parlé. Notamment, nous avons déjà annoncé de nouveaux vols pour le Maroc qui s'ajoute à celui d'hier. Nous avons des vols vers le Pérou, l'Espagne, le Salvador, le Guatemala, le Honduras et l'Équateur toute la semaine, et nous utiliserons les messages (inaudible) qui seront envoyés aux Canadiens de ces régions pour leur indiquer comment accéder à ces vols.

D^r Howard Njoo : D'accord. Merci beaucoup Heather. Pour ce qui est de la dernière partie de la question, je prends bonne note de votre remarque. Notre personnel technique a effectivement travaillé à une sorte de document d'orientation. Évidemment, nous travaillons également avec nos homologues des provinces et des territoires. Et je prends bonne note de certaines populations vulnérables dans ce cas-ci. Les refuges, évidemment les établissements de soins de longue durée, beaucoup d'autres milieux à risque élevé. Je vais donc leur transmettre les commentaires pour décider si nous produirons des documents d'orientation distincts, en quelque sorte, pour (inaudible) en reconnaissant qu'il y a peut-être des considérations uniques dans ces contextes ou qu'il s'agit possiblement d'un document global avec des sous-éléments et ainsi de suite.

Je prends donc bonne note de votre remarque, et nous en reparlerons certainement à notre groupe technique.

Sur ce, je vais passer à la question suivante.

Téléphoniste : Certainement. The next question is from, la prochaine question vient de Pat Duncan. À vous la parole. Please go ahead.

Sen. Pat Duncan : Merci beaucoup. J'apprécie – Allo? Pouvez-vous m'entendre?

D^r Howard Njoo : Oui. Allo?

Sen. Pat Duncan : Encore une fois, merci. Bonjour. Oui, mes questions. Tout d'abord, merci beaucoup de ces séances d'information quotidiennes et du travail effectué par la fonction publique. On apprécie beaucoup!

Ma question porte sur les services dentaires. La plupart des services dentaires ne font pas partie des régimes et des services de soins de santé provinciaux, et je crains que les cabinets dentaires ne tombent entre les mailles du filet dans la déclaration des urgences sanitaires par les gouvernements des provinces et des territoires. Et je m'inquiète particulièrement du fait que les nouveaux dentistes qui ont obtenu leur diplôme et qui ont une dette importante ou qui viennent d'acheter un cabinet ne sont habituellement pas considérés comme une petite entreprise et ne sont pas admissibles aux mesures que le gouvernement a mises en place pour aider les entreprises.

Je m'inquiète donc pour ces personnes, et bien sûr aussi pour les hygiénistes dentaires. Et je tiens à féliciter Services aux Autochtones Canada pour la mise en place de services de santé non assurés qui ont permis de financer les déplacements d'Autochtones pour qu'ils obtiennent des services dentaires. Par contre, la semaine dernière, les déplacements ont été limités aux services d'urgence. Ce qui m'inquiète, c'est que (inaudible) peut-être des personnes au chômage à cause de cela et aussi que

des personnes puissent passer entre les mailles du filet, car nous ne mentionnons pas souvent les services dentaires dans le cadre de nos régimes de soins de santé globaux. On parle de médecins, de technologues en santé et d'infirmières, bien sûr, mais on oublie souvent les dentistes.

Merci.

D^r Howard Njoo : Merci beaucoup pour votre question. Je vais répondre à la première partie de la question, puis je vais céder la parole à mes collègues d'EDSC pour ce qui est, je crois, leur partie de la question concernant les petites entreprises.

Vous savez donc certainement que les dentistes et les hygiénistes dentaires constituent un élément important de notre système de santé. Je crois comprendre que les dentistes, comme les médecins, sont réglementés différemment par chaque province, en quelque sorte. Et même, d'après mon expérience personnelle, je crois comprendre que, d'une province à l'autre, ou du moins en Ontario, où j'habite, les dentistes ont reçu l'ordre d'arrêter toutes leurs activités sauf les soins dentaires urgents.

Donc, les rendez-vous réguliers sont en quelque sorte sur pause et, en quelque sorte, il est permis uniquement, au cas par cas, de faire des interventions urgentes. Je comprends qu'il y a évidemment une incidence financière sur eux, comme c'est le cas pour toute une gamme de services. J'en prends note, mais pour ce qui est de protéger à la fois le dentiste et le grand public, car les dentistes travaillent à proximité des patients et qu'ils pourraient en voir plusieurs par jour. Je crois que cela explique en partie pourquoi les organismes de réglementation des soins dentaires ont demandé aux dentistes d'arrêter d'exercer.

Mais je vais peut-être laisser mon collègue d'EDSC vous parler des répercussions sur les entreprises.

Stephen Johnson : Bien sûr. Je dirais donc que nous continuons de reconnaître l'urgence et l'importance des nouvelles prestations d'urgence annoncées la semaine dernière. Ces mesures visent les personnes qui travaillent, qui ont un emploi. Cela comprend les travailleurs autonomes, ce qui, je suppose, est surtout le cas pour les dentistes. Et si ces personnes perdent leur emploi ou doivent travailler moins d'heures, elles auraient droit à ces prestations. Habituellement, l'assurance-emploi est fondée sur un certain nombre d'heures ou de gains au cours d'une période récente.

D^r Howard Njoo : D'accord. Merci beaucoup. Passons maintenant à la prochaine question.

Téléphoniste : The next question is from, la prochaine question vient de Diane Griffin. À vous la parole. Please go ahead.

Sen. Diane Griffin : Bonjour. J'ai une question concernant les gens qui reviennent à l'Île-du-Prince-Édouard et qui arrivent à l'étranger en passant par Toronto ou Moncton, ou d'abord par Toronto, puis par Moncton. C'est ce qui s'est produit pour notre troisième cas confirmé. De quelle manière l'ASFC échange-t-elle de l'information sur les trois provinces maritimes? Par exemple, si quelqu'un qui arrive à Moncton, l'ASFC prend-elle ses coordonnées avant de les transmettre au Nouveau-Brunswick, ou l'envoie-t-elle immédiatement à l'Île-du-Prince-Édouard et à la Nouvelle-Écosse en fonction du lieu de résidence du voyageur?

D^r Howard Njoo : D'accord, je vous remercie de votre question. Je vais peut-être demander à mon collègue de l'ASFC de répondre à cette question, puis j'y reviendrai plus tard. La parole est à vous, Calvin.

Calvin Christiansen : D'accord, merci D^r Njoo. Je vous remercie beaucoup pour cette question. Je m'appelle Calvin Christiansen et je travaille à l'Agence des services frontaliers du Canada. Jusqu'à présent, ce que nous avons fait, lorsqu'un voyageur arrive avec des symptômes, c'est-à-dire des symptômes de la COVID-19 ou du coronavirus, nous lui demandons des renseignements sur l'adresse au Canada où il va habiter. Ensuite, nous avons cette information et nous la transmettons à l'Agence de la santé publique du Canada. Il y a donc des renseignements qui sont disponibles si un voyageur ou une personne devient malade après son arrivée, même s'il est asymptomatique à son arrivée.

Désolé. Donnez-moi un moment. Je pense que je me suis trompé. Si quelqu'un arrive et présente des symptômes, nous lui demandons de remplir une carte d'information et nous conservons ces données pour qu'elles soient disponibles à l'Agence de la santé publique du Canada. L'autre chose que nous faisons, c'est que, si quelqu'un arrive et présente des symptômes, nous exigeons qu'il s'enregistre ou qu'il appelle l'autorité de la santé publique de la région où il se rend. Par exemple, si quelqu'un se rend à Toronto et que la personne est identifiée par l'ASFC comme étant symptomatique, alors on l'avise dans les 24 heures et elle doit appeler l'autorité de santé publique, par exemple, à l'Île-du-Prince-Édouard.

Si la personne arrive sans aucun symptôme, nous n'exigeons pas qu'elle nous fournisse son adresse et nous ne transmettons pas l'information sur tous les voyageurs qui entrent au Canada et qui arrivent dans l'une ou l'autre des provinces. Nous conservons l'information et nous la rendons disponible sur demande aux autorités médicales provinciales qui auraient besoin de savoir, par exemple, sur le vol où la personne se trouvait, les voisins de cette personne, ce genre de choses, et nous faisons de notre mieux pour lui transmettre cette information. Mais dans tous les cas, avec des voyageurs qui arrivent dans les différentes provinces, nous ne fournissons pas de liste de noms aux provinces. Nous fournissons de l'information sur demande.

Et, vous savez, à titre d'exemple, pour les voyageurs à la frontière terrestre, 52 000 personnes ont traversé la frontière terrestre hier, et je n'ai pas le chiffre pour le transport aérien devant moi, mais c'est élevé.

Je vous cède la parole, D^r Njoo.

D^r Howard Njoo : Merci beaucoup Calvin. Ce que je peux ajouter, c'est que, évidemment, il y a des discussions actives avec les médecins hygiénistes en chef, du point de vue de la santé publique, sur ce qui pourrait ou devrait arriver à ces voyageurs qui rentrent au pays. Donc, le principal point en ce moment, disons à propos des voyageurs aériens, comme je crois que le premier ministre l'a dit au ministre Champagne, et en tenant pour acquis que tous les voyageurs qui viennent au Canada prennent l'avion, c'est qu'ils devront passer une vérification, un examen médical avant même de monter à bord de l'avion au point d'embarquement. S'ils présentent des symptômes correspondant à la COVID-19, ils ne seront pas autorisés à monter à bord.

Je pense qu'on a reconnu que cette directive inclut les Canadiens. Donc, ces Canadiens, s'ils se trouvent dans une autre région du monde, devront obtenir un certificat médical ou une preuve par la suite démontrant qu'ils se sont rétablis, qu'ils ont obtenu une autorisation médicale avant d'être autorisés à revenir au Canada. C'est le premier point. Donc, dans ce cas, s'ils viennent au Canada, certainement on s'attend à ce qu'ils soient asymptomatiques à leur arrivée. Il y a peut-être des situations où quelqu'un manifeste des symptômes à bord d'un vol puis, lorsqu'il atterrit ici au Canada, il peut présenter des symptômes.

Dans cette situation, conformément à la *Loi sur la mise en quarantaine*, même avec la COVID-19, il est certain que toute personne malade doit se présenter à l'ASFC et ensuite aux agents de quarantaine pour une évaluation médicale. Cette personne doit manifester des symptômes assez importants pour avoir besoin d'une évaluation médicale plus poussée. Ils sont envoyés immédiatement pour cette évaluation. Pour ce qui est d'aller plus loin, s'ils sont asymptomatiques, cela signifie qu'ils ont l'air parfaitement en forme. Ainsi, il s'agit de quelque chose que nous avons aussi mis dans le système maintenant, c'est-à-dire que les gens doivent reconnaître qu'ils n'ont aucun symptôme et, évidemment, ils doivent aussi faire des vérifications en plus de reconnaître qu'on leur a demandé de s'isoler pendant 14 jours après leur arrivée au Canada.

Je peux vous dire qu'à l'heure actuelle, on discute activement de la sévérité des réprimandes ou de la mesure dans laquelle nous pourrions surveiller la reconnaissance de l'auto-isolement pendant 14 jours. Je tiens à vous dire que les attentes et les demandes, du point de vue de la santé publique, les mêmes je présentées dans un point de presse aujourd'hui en disant que si vous êtes un aîné migrateur qui revient au Canada avec votre passeport canadien, je pense que vos concitoyens canadiens ont des attentes à votre égard, car vous êtes allés à l'extérieur du Canada. Vous avez peut-être été exposé à la COVID-19 en raison de la façon dont il circule dans de

nombreuses autres parties du monde et vous devez rester en isolement pendant 14 jours.

Donc, quelles autres mesures pourraient être prises pour faire ressortir ce point? Nous le verrons peut-être dans les jours qui suivent. Donc, c'est certainement la position de la santé publique.

Je vous remercie donc de cette question, et nous allons passer à la question suivante.

Téléphoniste : The next question is from, la prochaine question vient de Nelly Shin. À vous la parole. Please go ahead.

Nelly Shin : Bonjour! Je suis Nelly Shin, députée de Port Moody–Coquitlam. On a posé ma question hier, mais personne n'était disponible pour y répondre, c'est-à-dire qu'il y a beaucoup d'électeurs de ma circonscription qui font partie de l'industrie du divertissement et de l'industrie des arts et de la culture. Évidemment, avec l'arrêt des festivals et des concerts, ils sont sans travail. Beaucoup d'entre eux sont des travailleurs contractuels, des travailleurs autonomes. Cela s'applique également aux propriétaires d'entreprise qui, de toute évidence, sont des travailleurs autonomes, mais qui ne sont pas admissibles à une partie de l'aide qui a été mentionnée parce qu'ils ne sont pas personnellement malades et qu'ils ne prennent pas soin des personnes malades à la maison. Alors, le gouvernement a-t-il prévu quoi que ce soit pour appuyer ces gens de ma circonscription?

D' Howard Njoo : D'accord, je vous remercie de votre question. Je vais céder la parole à mon collègue d'EDSC.

Stephen Johnson : D'accord, donc, encore une fois, comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons les prestations qui ont été annoncées la semaine dernière. Cela couvrirait les travailleurs salariés et les travailleurs autonomes. Pour ce qui est de certaines exigences très précises à cet égard, je ne suis pas certain d'avoir bien compris toutes les exigences, mais je vais les accepter et je vais devoir vérifier de nouveau et voir en suite. Je vais répéter quelques renseignements. Je crois comprendre qu'il y a eu des questions hier au sujet des étudiants étrangers et d'autres personnes, c'est certainement le cas pour l'assurance-emploi. Quelques changements ont été annoncés au sujet de l'assurance-emploi, comme l'annulation du délai de carence pour la quarantaine et la nécessité d'un certificat médical.

L'assurance-emploi est habituellement fondée sur ce que nous appelons les heures assurées ou la rémunération assurable plutôt que sur le statut de résidence. Encore une fois, certaines des prestations qui ont été mentionnées jusqu'à maintenant touchent à la fois les travailleurs salariés et les travailleurs autonomes, mais je ne suis pas certain des prestations précises dont vous parlez aujourd'hui.

D^r Howard Njoo : D'accord, merci beaucoup. Passons maintenant à la prochaine question.

Téléphoniste : The next question is from, la prochaine question nous vient de Wayne Easter. À vous la parole. Please go ahead.

Hon. Wayne Easter : Merci beaucoup. Et je tiens à remercier tous ceux qui sont là pour les efforts que vous avez déployés dans tous les ministères. C'est incroyable!

Ma question porte sur les travailleurs saisonniers et les industries saisonnières. Je ne pense pas que nous ayons encore complètement réglé ces questions. Il s'agit des personnes qui sont confrontées à ce qu'on appelle communément le trou noir de l'assurance-emploi, soit lorsque la période de prestations de l'assurance-emploi tire à sa fin. Ces personnes ne retournent pas au travail avant probablement la fin d'avril ou le début de mai, de sorte qu'elles ont épuisé leurs paiements d'assurance-emploi ou sont sur le point de les épuiser.

Maintenant, leurs activités habituelles ne vont pas reprendre. Comment allons-nous faire pour les aider, car ils n'ont pas travaillé une nouvelle saison et qu'ils n'ont pas accumulé de nouvelles heures d'emploi assurable? Et le domaine des affaires, l'industrie saisonnière dans laquelle ils travaillent normalement, ne va probablement pas rouvrir, du moins pour le premier mois environ. Et je dirais aussi au D^r Njoo que j'aimerais que les déplacements interfrontaliers des gens cessent, mais ce que nous voyons ici, c'est qu'il y a trop de retraités migrants qui reviennent au pays, qui vont à l'épicerie avant de rentrer chez eux, et c'est un vrai problème.

D^r Howard Njoo : Je vous remercie donc de votre question. Avant de céder la parole à quelqu'un d'autre, je crois que vous avez raison de parler des travailleurs saisonniers. Cela a également été porté à notre attention. Pour ce qui est des retraités migrants et de leurs activités après leur arrivée, c'est quelque chose que nous examinons de près, et je sais que certaines provinces ont adopté des mesures plus rigoureuses, et je pense que nous discutons d'autres mesures potentielles pour veiller à la conformité avec la directive de s'isoler. Je prends donc note de ce point.

J'hésite, mais je pense que c'est peut-être encore mon collègue d'EDSC qui parlera des problèmes d'emploi dans ce cas. Merci.

Stephen Johnson : En effet. Encore une fois, c'est Stephen Johnson. Je dirai simplement que c'est une question très importante. Nous sommes conscients du problème des travailleurs saisonniers et du manque d'heures de travail. Je ne suis pas en mesure de répondre précisément à cette question aujourd'hui, mais je peux simplement répéter que nous sommes pleinement conscients de l'urgence et de l'importance de mettre au point les détails de ces nouvelles prestations et de les

communiquer aux Canadiens pour qu'ils puissent commencer à présenter une demande.

D^r Howard Njoo : D'accord. Bien. Merci beaucoup Stephen. Question suivante.

Téléphoniste : The next question is from, la prochaine question sera posée par Carol Hughes. À vous la parole. Please go ahead.

Carol Hughes: Merci beaucoup. Et j'apprécie vraiment tout ce que vous faites.

Deux petites questions. Premièrement, est-ce que vous savez s'il y a des vols en provenance du Mexique, car l'un de mes électeurs se trouve là-bas? Il est diabétique et va manquer de médicaments. J'ai fourni toute l'information et j'ai demandé qu'on me la communique pour que je puisse essayer de la transmettre au secrétaire parlementaire, mais j'ai manqué la séance d'information de ce matin, je n'ai pas eu l'occasion de l'écouter, alors je vais le faire plus tard. Je me demande si vous avez des renseignements à me fournir à ce sujet.

Le plus important à l'heure actuelle, ce sont les travailleurs autonomes. D'après les renseignements qui ont été fournis en ligne et tout ce que j'ai lu, les mesures s'appliquent aux personnes qui sont touchées par la COVID et à celles qui doivent se mettre en quarantaine ou prendre soin de quelqu'un d'autre. Nous avons des entreprises qui sont vraiment en train de paniquer. Y aura-t-il une autre annonce très bientôt sur la manière dont les travailleurs autonomes peuvent subvenir à leurs besoins s'ils ne sont pas touchés, s'ils ne sont pas malades? À ce moment-ci, la seule option est la fermeture des portes de l'entreprise.

Ensuite, il y a l'autre aspect qui concerne les employés, parce que les employeurs doivent les mettre à pied et les payer pendant deux semaines, c'est-à-dire les vacances et tout le reste. Mais ces gens-là aussi se font dire qu'ils ne recevront que des prestations régulières. Ils vont donc devoir attendre leur argent, passer par tout ce processus. C'est donc assez problématique pour tout le monde et je comprends que c'est stressant, que vous essayez de faire de votre mieux, mais les travailleurs autonomes se demandent aussi ce qu'il en est de leur sort.

D^r Howard Njoo : D'accord. Merci beaucoup pour votre question. Je vois qu'il y a deux parties, alors je vais d'abord céder la parole à ma collègue d'Affaires mondiales Canada pour ce qui est des vols en provenance du Mexique, puis à mon collègue d'EDSC.

Heather Jeffrey : Oui, merci. Donc, pour le Mexique, je dirais que nous avons un nombre élevé de Canadiens. La bonne nouvelle, c'est que le Mexique n'a mis en œuvre aucune interdiction ou restriction de voyager. C'est simplement que

beaucoup de gens ont décidé de partir en même temps. Mais il y a beaucoup de vols commerciaux qui vont et viennent avec toutes les grandes compagnies aériennes canadiennes. Donc, pour ce qui est de votre électeur, il devrait s'inscrire au registre des Canadiens à l'étranger pour ses problèmes de médicaments, afin qu'il soit aiguillé vers les mesures d'aide appropriées au Mexique. C'est l'un des endroits desquels vous ne pourrez peut-être pas partir aujourd'hui, mais il y a beaucoup de vols de retour, et les compagnies aériennes, nous travaillons avec les compagnies aériennes pour ajouter plus de vols commerciaux afin d'essayer d'atténuer certaines des contraintes de capacité lorsque tout le monde essaie de partir en même temps.

Je voulais simplement ajouter quelque chose à la question précédente sur le Norwegian Jewel. Nous avons confirmé qu'il sera amarré ce soir à Honolulu et que des vols vers Vancouver ont été prévus pour tous les passagers canadiens demain et le jour d'après. Tout le monde devrait rentrer à la maison assez rapidement.

D^r Howard Njoo : D'accord. ESDC?

Stephen Johnson : Pour ce qui est des entreprises indépendantes, je dirai simplement que je vais en tenir compte. Je comprends les préoccupations et, de toute évidence, je ne peux pas vous donner de réponse précise aujourd'hui, mais nous allons en tenir compte lorsque nous réfléchissons aux prestations annoncées et aux nouvelles mesures qui pourraient être nécessaires à mesure que la situation évolue.

D^r Howard Njoo : D'accord. Merci beaucoup. La prochaine question, s'il vous plaît.

Téléphoniste : La prochaine question vient de, the next question is from Gord Johns. À vous la parole. Please go ahead.

Gord Johns : Bonjour. Je vous remercie de tenir ces séances quotidiennes. Elles sont très appréciées. Vous savez, nous recevons beaucoup de préoccupations de la part de collectivités touristiques qui ont une infrastructure de santé très limitée : Tofino, Ucluelet, Haida Gwaii, île Quadra. Toutes ces collectivités ont publié des déclarations demandant aux visiteurs de rentrer chez eux et aux gens d'arrêter de les visiter. Quatre-vingt-quinze pour cent des entreprises ont fermé leurs portes. Ces collectivités répondent aux demandes de leurs résidents, prennent des décisions courageuses au nom des autres membres de la collectivité et défendent la santé communautaire en ce moment, même pendant cette crise. Pourtant, il y en a encore des gens qui sont en activité et il y a encore des gens qui vont dans ces collectivités, et nous avons besoin que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership.

C'est ce qui se passe partout au pays, et vous savez, le premier ministre dit de rester à la maison, mais il faut prendre beaucoup plus de mesures sur les déplacements non discrétionnaires à l'heure actuelle. Il faut y mettre un terme et il faut que le

gouvernement fédéral fasse preuve de leadership. Il ne suffit pas de se décharger de ses responsabilités en disant que celles-ci relèvent des administrations locales et des provinces. L'industrie du tourisme va avoir besoin d'un plan de sauvetage important parce qu'elle se fait malmenée. Mais à l'heure actuelle, on fait aussi preuve d'un grand leadership dans l'industrie de l'accueil et du tourisme, ce qui n'est pas uniforme. Cela laisse beaucoup de gens vulnérables et ils ont l'impression que le gouvernement ne les soutient pas. Je me demande donc si le gouvernement va bientôt prendre une décision qui a du mordant au sujet des déplacements non discrétionnaires.

D^r Howard Njoo : C'est Howard Njoo. Je vous remercie pour ces réponses. Oui, c'est certainement une question prioritaire. Je pourrais dire, pour citer un niveau technique, lors d'une séance d'information ce matin que les médecins hygiénistes en chef, la D^{re} Tam et moi-même sommes tous sur la même longueur d'onde en ce qui concerne les déplacements non discrétionnaires ou ce que nous appelons les déplacements non essentiels. Nous tentons de faire passer le message aux gens par tous les moyens que nous pouvons – les points de presse, les médias sociaux – et le plus clairement possible afin de les exhorter à ne pas voyager.

Si vous avez entendu notre ministre ce matin, je pense qu'elle a dit quelque chose de très bien, presque en trois parties : nous demandons, nous recommandons, mais vous savez, il y a d'autres outils à la disposition du gouvernement fédéral et des provinces. Je sais qu'avec certaines lois, la *Loi sur la mise en quarantaine*, les lois sur la santé publique des provinces et des territoires, certains pouvoirs peuvent être exercés. Habituellement, nous considérons qu'il s'agit d'une mesure de dernier recours, pas quelque chose que les décideurs veulent, mais ces derniers prennent les mesures adéquates.

Je crois savoir, par exemple, que certaines provinces imposent des amendes à des personnes qui devraient être en isolement, etc. Donc, je pense que oui, même au gouvernement fédéral, c'est quelque chose qui est sur la table pour d'autres mesures, si c'est nécessaire et approprié. C'est tout ce que je peux dire pour le moment.

Je vous remercie donc de cette question. Nous pouvons passer à la question suivante.

Téléphoniste : The next question is from, la prochaine question vient de Ken Hardie. À vous la parole, please go ahead.

Ken Hardie : Merci beaucoup. Un de mes électeurs souffre de diabète de type 2 et il y a beaucoup de gens qui souffrent de cette maladie. Il se demandait évidemment quel est l'impact ou le risque associé au coronavirus. Alors évidemment, les gens qui ont des problèmes respiratoires ont beaucoup de raisons d'être préoccupés, mais il y a beaucoup d'autres personnes qui ont des problèmes comme le diabète de type 2 et je me demande si vous pouvez d'abord parler du diabète de type 2 et s'il y a des risques particuliers. Mais y a-t-il d'autres maladies communes qui touchent beaucoup de gens, qui sont plus vulnérables dans cette situation?

D^r Howard Njoo : D'accord. Tout d'abord, en tant que médecin, je tiens à dire tout de suite qu'il est difficile, évidemment, de donner des conseils à un patient sans être son médecin personnel et sans réviser son historique et faire un examen physique. Chose certaine, en tant que médecin, je dirais que les gens peuvent comprendre qu'avec ce virus, nous avons certainement mis en lumière deux groupes principaux qui sont particulièrement vulnérables à des conséquences plus graves s'ils devaient contracter la COVID-19. Il s'agit premièrement des personnes âgées, et nous pouvons constater certains des effets dévastateurs s'il y a une éclosion dans un établissement de soins de longue durée. Voilà donc la première chose.

Ensuite, il faut mentionner les gens qui ont d'autres problèmes de santé sous-jacents. Et c'est une catégorie assez large. Donc, de toute évidence, je pense que, d'entrée de jeu, ce qui est assez simple, vous pouvez comprendre, c'est que n'importe qui a une sorte de problème d'immunodéficiência sous-jacent peut être touché plus particulièrement, car il s'agit de personnes qui sont certainement moins capables de combattre même les rhumes et la grippe, ou d'autres infections. Une maladie comme la COVID-19 leur causerait plus de problèmes qu'elle ne le ferait à quelqu'un d'autre en meilleure santé.

Lorsqu'il s'agit d'autres maladies, comme le diabète de type 2, il y a parfois beaucoup d'autres choses qui se passent. Donc, le diabète de type 2 est évidemment un problème, à cause de la glycémie métabolique, mais ces gens ont souvent d'autres problèmes, comme l'hypertension, l'obésité, etc. Il y a donc une évaluation globale de la santé qui va au-delà des définitions et de maladies précises. Je dirais donc simplement que les gens doivent faire tous les efforts possibles pour rester en bonne santé, comme bien manger bien, prendre leurs médicaments comme il faut.

La seule autre chose que je dirais, c'est que même s'il s'agit des deux groupes les plus à risque, nous constatons également, d'après l'expérience d'autres pays, que les jeunes sont aussi touchés. Les gens semblent être en bonne santé dans l'ensemble, sans problème de santé majeur. Et ils ont aussi des conséquences assez graves. Je pense donc que l'autre point à souligner, c'est qu'il ne s'agit pas seulement des personnes âgées et des gens qui ont des problèmes de santé. Tout le monde est à risque. Et même si vous n'êtes pas à risque d'avoir une conséquence grave et que vous pourriez vous-même avoir des symptômes légers si vous l'attrapiez, il est possible que vous transmettiez facilement la maladie à quelqu'un d'autre qui, de toute évidence, aurait des problèmes plus graves.

Cela fait donc partie du message de santé publique que nous essayons de faire passer au grand public dans la mesure du possible. Et vous pouvez certainement, simplement en lisant les nouvelles, en voyant ce qui se passe, surtout en Europe à l'heure actuelle, reconnaître que, comment dire, le pire scénario pourrait être pour le Canada si, en tant que pays ou en tant qu'individus, nous ne (inaudible) prenions pas la situation au

sérieux et que nous ne fassions pas tout en notre pouvoir pour, comme on dit, aplanir la courbe.

Sur ce, je vais passer à la question suivante.

Téléphoniste : And the next question is from, la prochaine question vient de Paul Manly. À vous la parole. Please go ahead.

Paul Manly : Merci encore une fois et merci d'organiser ces séances d'information régulières. J'ai entendu beaucoup de réponses aujourd'hui qui répondent en fait à mes propres questions.

L'une des choses qui me préoccupent beaucoup chez les petites entreprises que nous voyons au centre-ville, c'est qu'elles sont condamnées en ce moment. Les petites entreprises ferment leurs portes et les gens s'inquiètent beaucoup de ne pas être en mesure de payer leurs factures et leurs dépenses. Et ce programme qui a été mis en œuvre n'est pas suffisant pour aider les petites entreprises à survivre. Vous savez, ces gens ont besoin de plus d'aide, plus que ces 10 % pour le maintien en poste des employés. Ils n'ont pas la possibilité d'emprunter de l'argent. Vous savez, beaucoup de gens qui ont des petites entreprises sont déjà au maximum.

Je me demande donc si d'autres programmes seront mis en place pour s'assurer que les petites entreprises survivent à cette crise. Elles emploient beaucoup de Canadiens et nous avons des exemples de soutien aux petites entreprises beaucoup plus généreux dans d'autres pays qui s'assurent que ces petites entreprises gardent leurs employés et qu'elles soient en mesure de payer les factures pendant qu'elles sont fermées. C'est ma question.

D^r Howard Njoo : D'accord. Merci beaucoup. Je cède rapidement la parole à EDSC.

Stephen Johnson : Oh, bonjour. En fait, c'est davantage une question qui relèverait d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada en ce qui concerne le soutien direct aux petites entreprises.

D^r Howard Njoo : D'accord.

Patrick (non identifié) : Bonjour. C'est Patrick d'ISDE. Je pense que le ministère suit cette question de très près. Le gouvernement a initialement annoncé des mesures à ce sujet, bien sûr, pour soutenir les travailleurs, mais le ministère est en contact étroit avec d'autres partenaires fédéraux, y compris le ministère des Finances. Nous comprenons donc les préoccupations (inaudible) des petites entreprises et c'est un domaine où nous continuons de surveiller et d'étudier ce qui peut être fait de mieux pour aider les petites entreprises.

D^r Howard Njoo : D'accord, merci beaucoup. Excusez-moi, j'ai posé la question au mauvais ministère.

Nous allons donc passer à la question suivante. Merci.

Téléphoniste : The next question is from, la prochaine question nous vient de Mike Duffy. À vous la parole.

Sen. Mike Duffy : Merci beaucoup, et merci pour tout le travail que vous faites. C'est très apprécié, et j'espère que ces séances d'information quotidiennes se poursuivront, car nos électeurs ne manquent pas de questions.

Comme mes collègues vous l'ont dit tout à l'heure, l'Île-du-Prince-Édouard est une économie saisonnière, et l'une de nos plus grandes saisons approche, et elle s'annonce très sombre pour le tourisme. Nous nous attendons à ce que le gouvernement annonce la semaine prochaine, et nous le félicitons pour ce qu'il a fait jusqu'à maintenant. Nous nous attendons à ce que les travailleurs de l'économie à la demande reçoivent de l'aide, ainsi que les gens qui ont été mis à pied, mais il y a littéralement des centaines d'artistes et d'acteurs qui gagnent leur vie pendant l'été. La saison pourrait maintenant être annulée. Et en plus, nous avons littéralement des dizaines d'organismes sans but lucratif qui gèrent des salles communautaires et qui assurent la présence du public, qui versent de l'argent pour fournir des revenus à ces artistes et à ces acteurs.

Et j'espère que, dans toute la planification que vous faites, il y a de l'aide non seulement pour les chômeurs, mais aussi pour les organisations qui ont des factures à payer, des hypothèques et d'autres dépenses pour leurs locaux. Enfin, la même chose s'applique à beaucoup de nos groupes d'intérêt social, des groupes d'aide sociale dans les villes où le personnel peut obtenir de l'aide, mais l'organisation elle-même est alors prise avec le loyer et les autres frais généraux. Donc, quiconque a des idées à ce sujet serait le bienvenu.

D^r Howard Njoo : Merci beaucoup pour votre question. Je vais laisser mes collègues d'EDSC et d'ISDE répondre à cette question. Merci.

EDSC, bonjour? Ou ISDE?

Patrick (non identifié) : Je représente ISDE. Il est donc évident que la situation des entreprises est très préoccupante. Encore une fois, je ne veux pas m'avancer, mais, de toute évidence, c'est quelque chose que le gouvernement examine sérieusement. Je sais que nous discutons avec des collègues du ministère des Finances et d'autres sociétés d'État (inaudible) comme la BDC et EDC. Je pense que le ministère et nos collègues cherchent les meilleurs outils pour soutenir les entreprises et leur apporter le plus de solutions possible, y compris des liquidités, pour régler les problèmes d'affaires.

Il y a encore beaucoup de choses à comprendre et à régler, mais je sais que les efforts pour soutenir les entreprises se poursuivent.

D^r Howard Njoo : D'accord, merci. Je me demande si quelqu'un d'EDSC a quelque chose à ajouter à cela.

Stephen Johnson : Bien sûr, je vais simplement ajouter, encore une fois, en ce qui concerne les prestations annoncées la semaine dernière, je pense qu'on a reconnu que ces mesures couvriraient à la fois les personnes qui seraient normalement admissibles à l'assurance-emploi, ainsi que les Canadiens qui ont perdu leur emploi ou qui doivent composer avec des heures réduites et qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi. Nous travaillons à ce dossier prioritaire et les détails devraient être communiqués très bientôt.

D^r Howard Njoo : D'accord. Merci beaucoup. Sur ce, nous allons manquer de temps. Nous allons accepter une dernière question.

Téléphoniste : Certainement. Our last question is from, la dernière question vient d'Elizabeth May. Please go ahead. À vous la parole.

Elizabeth May: Merci. (Inaudible) Saanich–Gulf Islands. Nous sommes un dimanche, et il y a tant de fonctionnaires ici... Je vous suis tellement reconnaissante et j'adore entendre l'enfant de quelqu'un en arrière-plan. Nous avons beaucoup en commun. Nous sommes tous dans le même bateau.

J'ai une question très précise. Quelqu'un a soulevé la question de la dentisterie plus tôt, mais nous avons de graves problèmes de santé urgents. La question ne vient pas d'un électeur, mais d'un résident du Québec, où toutes les cliniques sont fermées jusqu'au 27 au moins. La personne avait eu un implant récemment infecté et personne n'avait accès aux dossiers du dentiste. Tout est fermé, et il n'y a pas de dentiste disponible en ce moment. La personne ne peut pas vraiment se présenter à l'hôpital, car l'intervention a été faite par un dentiste et que tous les dossiers de cette chirurgie particulière, la chirurgie dentaire, sont enfermés à l'intérieur de cette clinique elle-même fermée.

Je sais que c'est très précis et que c'est surtout de ressort provincial, mais, je réitère que la question des soins dentaires est liée à celle des soins de santé et il y a un risque très grave que la personne aille un problème de santé très grave. Y a-t-il quelque chose dans les discussions fédérales-provinciales qui portent sur la façon de s'assurer que les gens ont accès des services de dentisterie, surtout en cas d'urgence médicale?

D^r Howard Njoo : C'est Howard Njoo. Je répète ce que j'ai dit tout à l'heure, c'est-à-dire que nous avons un dentiste en chef ici, au gouvernement fédéral, et il travaille évidemment en étroite collaboration avec ses homologues provinciaux. Le point a été pris en compte et je dirais seulement que je ne suis pas en désaccord. Un

service dentaire d'urgence est nécessaire et le seul retard pourrait certainement entraîner d'autres problèmes de santé.

Mais le même problème s'applique, même dans le domaine médical aux chirurgies non urgentes et à d'autres types de traitements qui sont aussi retardés et qui ont aussi des conséquences négatives pour la santé des personnes, à cause des reports provoqués par la COVID-19 et aussi évidemment pour libérer des lits dans le système de santé. Planifier et non anticiper le pire, mais certainement planifier pour toute éventualité.

Je pourrais même vous dire, à titre personnel, que je m'occupe de certaines cliniques, de la tuberculose et que je ne suis pas allé là-bas depuis le début de janvier, alors je peux imaginer que pour beaucoup d'autres maladies infectieuses, les gens doivent vivre des changements en ce qui concerne les attentes pour certains types de soins et de traitements en vue d'une gamme complète de problèmes. Mais vous avez raison. Je vais céder la parole à notre dentiste en chef et voir ce qu'on pourrait faire d'autre, évidemment, pour les discussions avec nos collègues des provinces et des territoires. Je vous remercie donc de cette question.

Sur ce, je crois que j'aimerais conclure. C'est un dimanche, et je pense que les gens ont besoin de sortir pour avoir de l'air frais, mais de toute évidence en respectant les mesures de distanciation sociale ou plutôt d'éloignement physique. Sur ce, je vous remercie tous de vos questions, ainsi que mes collègues en ligne pour leur soutien. Et je vais redonner la parole au téléphoniste.

Téléphoniste : Certainement, monsieur. Thank you. Merci.

Ladies and gentlemen, your conference is now ended.

La conférence est maintenant terminée.

Please disconnect your lines at this time.

Veillez raccrocher votre ligne, et merci à tous les participants qui se sont joints à nous aujourd'hui.

Thank you for your participation.